



## Méthodologie Les Top PER 2020

Mars 2020

- 1/ Objectif
- 2/ Les prix
- 3/ Recueil et traitement des données - Jury
- 4/ Univers



**2020**

## **Méthodologie des TOP PER**

### **1/ Objectifs**

L'objectif des TOP PER est de récompenser les meilleurs PER individuels commercialisés sur le marché.

Créé en 2019 par la loi Pacte, le Plan d'épargne retraite individuel ou PERin constitue un nouvel outil dans le paysage de l'épargne en France, alliant règles homogènes avec les autres PER, fiscalité avantageuse sur les versements, transférabilité, souplesse à la sortie...

Le plan d'épargne retraite (PER) a vocation à devenir le principal outil d'épargne retraite en France et plus encore lorsque les anciens contrats retraite ne pourront plus être souscrits en octobre prochain. Encore mal connu des Français, le PER présente des atouts indéniables, d'où l'intérêt de primer les meilleurs contrats pour favoriser leur notoriété.

Notre méthodologie est basée sur une période d'un an. Toutefois, les PER doivent également présenter de bonnes performances à long terme.



## 2/ Les prix

Il y a 3 prix différents :

### **Le TOP du PER de la « meilleure innovation »**

Ce prix récompense le PER jugé le plus innovant

### **Le Prix spécial de la rédaction de ToutSurMesFinances.com**

Ce prix est décerné au meilleur PER du moment selon les journalistes de la rédaction du média en ligne ToutSurMesFinances.com.

### **Le Grand Prix du jury du TOP PER**

Il s'agit du « coup de cœur » des jurés. Ce prix doit être décerné à l'unanimité. Il peut couronner un contrat déjà primé dans le palmarès.

## 3/ Recueil et traitement des données - Jury

### **Recueil des données**

Sur l'interface de remplissage des questionnaires, nous demandons aux postulants de remplir les champs suivants :

### **INFORMATIONS GENERALES**

Nom du PER

Gestionnaire

Marché cible

Souscripteur autorisé (si gestionnaire assureur)

Association du contrat (si gestionnaire assureur)

Date de début de commercialisation

### **STATISTIQUES**

Nombre de souscripteurs / adhérents (au 31/12 n-1)

Montant de l'encours au 31/12 n-1

### **SOUSCRIPTION / ALIMENTATION**

Versement initial minimum à l'ouverture

Versements libres (montant minimum)

Versements programmés (montant minimum)

Versements volontaires déductibles possibles

Versements non déductibles possibles

### **TRANSFERT**

Frais de transfert PER vers PER

Date à partir de laquelle les transferts entrants sont possibles

### **ALLOCATION DE L'ÉPARGNE**

ToutSurMesFinances.com – 56 bis rue de Châteaudun 75009 Paris – Tel: (33) 1 70 08 58 40  
SAS au capital de 349 240 Euros  
SIRET: 344189998 00075



Contrat multi-poches

Allocation Horizon Retraite (nombre, caractéristiques, nom)

Autre gestion pilotée (nombre de grilles, caractéristiques, nom)

Gestion libre / individuelle

Nombre de fonds disponibles au total (fonds small&mid caps cotées, fonds de private equity)

Nombre de fonds responsables et ISR, solidaires

Nombre de fonds immobiliers (dont SCPI, SC/SCI, OPCI)

Nombre d'actions en direct / investissement minimum par ligne | Champ nombre en €

Rendement 2019 du fonds en euros (si gestionnaire assureur)

Taux de provision pour participation aux bénéficiaires à fin n-1 (si gestionnaire assureur)

#### **FRAIS**

Frais sur versements maximum

Frais de gestion :

- gestion pilotée
- gestion libre (sur UC)
- Si gestionnaire assureur : Fonds en euros

Frais d'arbitrage

Frais sur arrérages de rente

Frais de sortie

#### **PRESTATIONS**

Rachat unique

Sortie en capital fractionné

Options de rente (réversible, avec annuités garanties, avec indexation, option doublement, autres options)

Combinaison de différentes solutions à la sortie

Rachat par compartiment

Garanties optionnelles :

- Plancher décès | Champ oui/non
- Garantie de bonne fin | Champ oui/non
- Autres | champ texte

#### **OPÉRATIONS EN LIGNE**

Souscription 100% en ligne

Versements

Arbitrages

Demande de rachat

Aide à la souscription

Aide au choix des supports



Reportings en ligne  
Application mobile de gestion  
Automatisation du conseil (robo-advisor)

**SERVICE CLIENT (si distribution directe)**

Horaires de la hotline (lundi-vendredi)  
Ouverte le week-end ?  
Service client sur les réseaux sociaux

**Le Jury**

Le jury des TOP PER est composé de personnalités reconnues dans les mondes de l'assurance et de la finance. Aucun des membres ne travaille directement pour le compte d'un assureur, d'une banque ou d'un courtier commercialisant des PER.

En 2020, le jury est composé de Philippe Crevel, économiste et secrétaire général du Cercle de l'Épargne, Sneha Hiremath, dirigeante de Ace Advisors; Isabelle Monin-Lafin, associée fondatrice d'Astrée Avocats ; Jehan de Castet, PDG-fondateur de Fluo ; Christophe Tardy, directeur exécutif de Morningstar France ; Stéphane Baudin, président-fondateur d'IDAM.



Les membres du jury reçoivent chacun un identifiant et un code personnel leur permettant de consulter les questionnaires renseignés sur l'Extranet sécurisé. Après la clôture des questionnaires en ligne, les jurés sont réunis pour débattre ensemble de leurs choix respectifs, en présence d'Olivier Brunet, rédacteur en chef du Pôle Web de ToutSurMesFinances.com et de Jean-Philippe Dubosc, rédacteur en chef du Pôle Contenu de ToutSurMesFinances.com. Les lauréats sont choisis à la majorité absolue, à l'exception du Prix spécial du jury qui requiert l'unanimité des jurés.

Trois lauréats sont primés par catégorie : le TOP d'Or, le TOP d'Argent et le TOP de Bronze.

#### **4/ Univers**

Tous les assureurs, banques et courtiers en assurances ou en placements financiers, qui commercialisent des PER peuvent postuler aux TOP PER 2020, quel que soit le canal de distribution (banque, réseau salarié, agents généraux, courtiers, CIF, Internet...).

Les contrats doivent être en cours de commercialisation au 28 février 2020.

\*\*\*